Fiche technique N° ID1061 ***12-2013*** Annule et remplace les éditions précédentes	**Supports d'application :** **1825® STUCCO** **1825® TADELAKT**	**1825®** **Cire Brillante** **Cire de protection incolore pour enduits décoratifs "1825® Stucco" et "1825® Tadelakt"** **INTÉRIEUR** **14 à 15 m²/L**

Fonction :

Cire de protection incolore pour les enduits décoratifs "1825® Stucco" et "1825® Tadelakt".
Produit formulé à base d'agrégats minéraux et de cire d'abeille en émulsion dans l'eau.

Classification :

Destination : INTÉRIEUR

S'applique en finition sur les enduits décoratifs "1825® Stucco" et "1825® Tadelakt".

Qualités dominantes :

- **Préserve la structure et l'aspect de l'enduit décoratif.**
- **Offre un excellent rendu.**
- **Facilite l'entretien.**
- **Ne jaunit pas dans le temps.**

Caractéristiques pratiques :

= 14 à 15 m²/L

= 5 à 8 heures (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi - Incolore
- **Aspect en finition :** brillant (après lustrage).
- **Rendement :** 14 à 15 m²/L (*suivant le mode d'application*).
- **Matériel :** platoir inox (200 x 80 millimètres) et chiffon doux non plucheux.
- **Nettoyage du matériel :** EAU
- **Conditionnement : 1 L**

Caractéristiques techniques :

- **Densité :** 0,99 • **Extrait sec (Pondéral):** 16 %
- **Teneur en COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/l) : 200 g/l (2010).**
  Ce produit contient max 200 g/l COV.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- L'enduit décoratif doit être parfaitement sec avant application du "1825® Cire Brillante".

Application :

- **Bien mélanger la cire avant usage.**
- Appliquer la cire au platoir inox (200 x 80 mm) par petites touches. Une fois sèche (entre 5 et 8 heures), lustrer avec un chiffon doux non plucheux.

Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai.
Ne pas appliquer par température inférieure à + 5°C et supérieure à + 30°C.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Excellente pendant 1 an en emballage d'origine fermé.
Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.
Utiliser dans un endroit bien ventilé.

FDS accessible sur notre site internet : www.peintures1825.eu

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THÉOLAUR Peintures
ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN – Service technique : 03 61 26 54 96
Mail : peintures1825@theolaur.com Web : www.peintures1825.eu
SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015